

Opportunités d'engagement

Proposition de l'UE en matière de contrôle technique – la Commission Législation a présenté la position de la FIVA au Bundestag allemand

Le 6 juin, la FIVA a participé à la réunion du groupe parlementaire sur le patrimoine culturel automobile (*Parlamentskreis Automobiles Kulturgut im Deutschen Bundestag*, présidé par Carsten Müller, MdB) au Parlement fédéral allemand. Il s'agissait de la première réunion de la législature depuis les récentes élections en Allemagne. La FIVA a présenté son [document de prise de position](#) soulignant les préoccupations relatives à la nouvelle proposition de directive européenne en matière de contrôle technique, plus particulièrement les charges réglementaires et financières potentiellement accrues pour les utilisateurs des véhicules, ainsi que les pouvoirs publics. Celles-ci incluent entre autres la proposition d'introduire des inspections annuelles pour les voitures et les camionnettes de plus de 10 ans – une préoccupation largement partagée par les intervenants allemands – et la création d'autres contrôles obligatoires pour les motos.

Les fédérations nationales sont invitées à partager le [document de prise de position de la FIVA](#) avec leurs contacts au sein des ministères nationaux. Le processus législatif relatif à la nouvelle directive européenne portant sur le contrôle technique vient de débiter. Le Parlement européen et les États-membres (au Conseil) devront en parallèle développer leur position à l'égard de la proposition de la Commission.

Véhicules hors d'usage (VHU) – la Commission Législation de la FIVA rencontre l'eurodéputé rapporteur

Le 18 juin, le groupe d'eurodéputés véhicules historiques, mené par l'eurodéputé Bernd Lange a invité la FIVA à une réunion avec l'eurodéputé Gieseke (PPE, Allemagne), le corapporteur de la proposition VHU au Parlement européen à Strasbourg. L'eurodéputé Gieseke a eu des échanges aimables avec les membres de la FIVA à propos de l'approche du Parlement européen relative au processus législatif en cours quant à la réglementation VHU. La FIVA a mis en avant [nos positions les plus importantes](#) pour la protection des véhicules historiques, c.-à-d. leur exemption de la proposition, le droit du propriétaire de décider du statut d'un véhicule, la possibilité de faire du commerce de pièces détachées, etc. Ces points ont été bien reçus par nos interlocuteurs. Lors des prochaines étapes, les deux commissions en charge du dossier au Parlement, à savoir IMCO (marché intérieur et consommateurs) et ENVI (environnement) procéderont conjointement au vote le 7 juillet en vue d'adopter une position. Ensuite, le dossier passera au Parlement européen pour un vote en plénière en septembre. Si approuvée, il s'agira de la position du Parlement en vue des négociations interinstitutionnelles avec les États-membres au Conseil.

Le 17 juin, [États-membres au Conseil ont adopté leur position de négociation](#) en matière de VHU, constituant leur mandat de négociation en vue des discussions à venir avec le Parlement européen. Dans une certaine mesure, les exemptions pour les véhicules historiques sont sauvegardées par le biais de leur position, laquelle est néanmoins susceptible d'améliorations.

Développements

Zones à faibles émissions (ZFE) – l'Assemblée nationale française vote l'abolition des ZFE, en attente de l'approbation finale

Le 25 juin 2025, l'Assemblée nationale française a adopté un paquet législatif plus large, connu sous le nom de projet de loi « simplification », comprenant des dispositions visant à abolir les zones à faibles émissions. Le vote final était de 275 voix pour et 252 voix contre, marquant un virage important dans la politique urbaine en France. Depuis 2019, les ZFE ont été mises en œuvre dans les villes de plus de 150.000 habitants, limitant l'accès aux véhicules. Le projet de loi avance maintenant vers une commission conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat, laquelle négociera la version finale. Même si adoptée, la loi sera toujours susceptible de révision par le Conseil constitutionnel français.

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Michail Filippidis, Thierry Garcia Guillourel, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářik, Bert Pronk et Kurt Sjöberg. Gabriel Lecumberri et Felix Kubitschek d'EPPA travaillent avec la Commission.